



**Communiqué**

## **Construction en PPP de CHSLD en Montérégie Une nouvelle Coalition sur le pied de guerre**

Longueuil, le 6 mai 2010 – Des groupes populaires, communautaires et syndicaux ont créé une coalition pour s’opposer fermement à la construction et surtout à la gestion en partenariat public-privé de futurs centres d’hébergement et de soins de longue durée. La Coalition contre les PPP en Montérégie réclame de l’Agence de la santé et des services sociaux que les projets de CHSLD soient plutôt réalisés en mode public, un mode moins dispendieux et plus respectueux des besoins des personnes âgées en lourde perte d’autonomie. Elle invite la population à signer la pétition en ligne sur le site de l’Assemblée nationale et à s’opposer au transfert vers le secteur privé des services offerts aux aînés.

Les récentes décisions de l’Agence de la Montérégie de développer en PPP quatre CHSLD, totalisant 398 lits, auront pour effet de céder à des promoteurs privés la responsabilité de la qualité de vie et des soins de milliers de personnes âgées très malades et vulnérables qui y seront hébergées au cours des années à venir. Un premier projet de CHSLD à Saint-Lambert, d’une capacité de 200 lits, a déjà été confié en PPP au propriétaire de l’entreprise *Les Résidences Soleil* pour une période de 25 ans. Trois autres projets de 66 lits chacun verraient le jour à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Châteauguay et à Granby.

En privatisant sans débat public une partie de la mission assumée jusqu’ici par l’État, l’Agence met en péril son mandat initial d’assurer à la population des services publics de qualité. La raison d’être de l’entreprise privée, loin d’être la santé et la sécurité de la population, est et sera toujours de faire des profits, contrairement au secteur public. « En préconisant le mode de réalisation en PPP, on en arrive à se questionner sur les véritables objectifs du gouvernement. Se préoccupe-t-il réellement de la qualité des soins ou n’y voit-il là qu’une opportunité d’affaires? », affirme Carole Lamarque, membre du comité de résidents du CSSS Jardins-Roussillon et porte-parole de la Coalition contre les PPP en Montérégie.

De plus, les règles de gouvernance devant guider les CHSLD réalisés en PPP apparaissent incomplètes et floues, laissant planer des doutes quant à la surveillance publique des activités et à l’imputabilité des promoteurs privés. La Coalition craint le pire pour le bien-être de milliers de personnes vulnérables appelées, au cours des 25 prochaines années, à être hébergées dans ces CHSLD devenus privés. « En Montérégie, il y a urgence de bâtir des CHSLD publics. Le mode public a déjà fait ses preuves. Au cours des cinq dernières années, c’est plus d’une dizaine de CHSLD qui ont été créés en recourant au mode traditionnel. Cessons de privatiser les profits et offrons à la population de la Montérégie des soins de santé de qualité », de conclure madame Lamarque.

Les organisations membres de la Coalition contre les PPP sont : la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROCM), la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ, l’Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

(APTS), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP–FTQ), la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ Montérégie) ainsi que des syndicats de plusieurs centres de santé et de services sociaux de la région.

– 30 –

Renseignements :

Caroline Valiquette, conseillère syndicale aux communications à la FIQ : 514 796-5012

François Forget, conseiller à l'information FSSS–CSN : 514 949-1430

Chantal Mantha, conseillère en communication à l'APTS : 514 236-9287